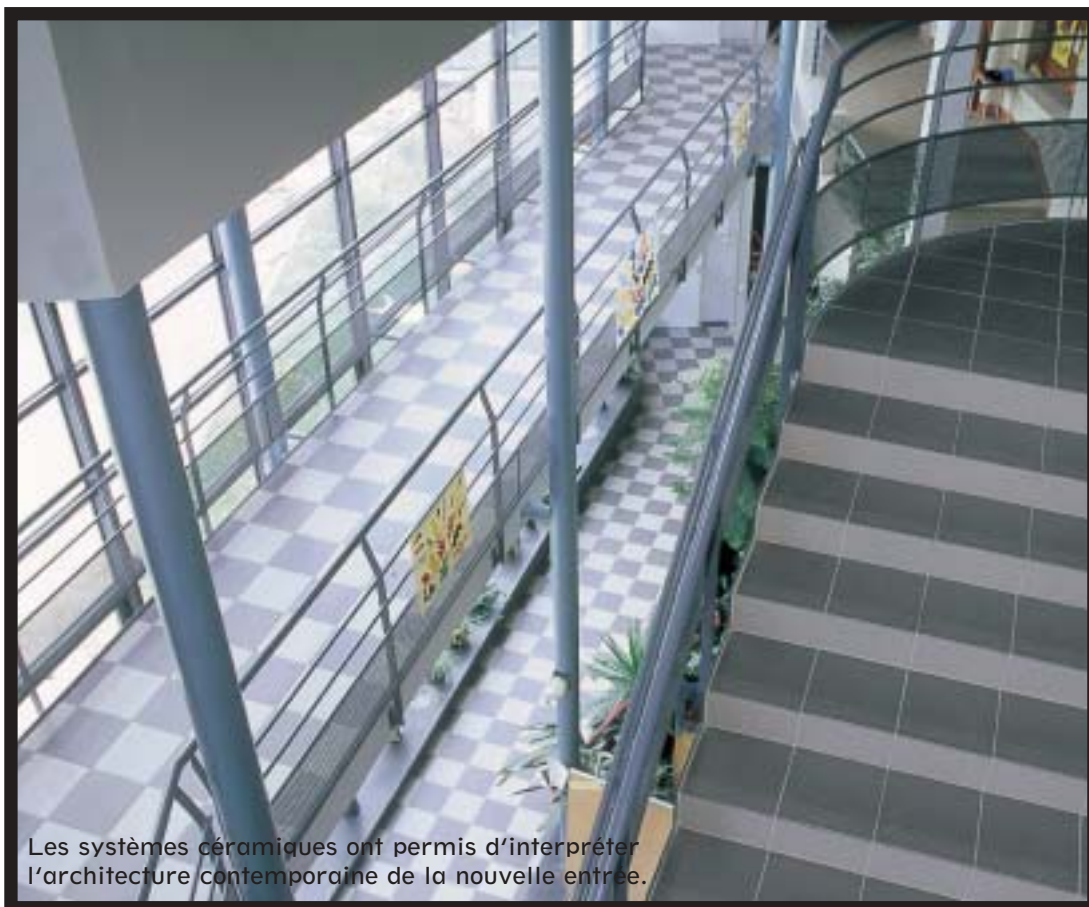


### Marelle et damiers



**Jean Fargette,**  
architecte

“ Les élèves et le corps enseignant se sont très rapidement approprié le lieu. Ils ont, dès le début, utilisé ce vaste hall d'accueil comme espace d'exposition et de théâtre. Je pense que la réussite de cette opération réside dans la cohésion de toute l'équipe. L'attitude du maître d'ouvrage, qui nous a fait confiance et nous a laissé faire, et celle du carreleur, qui a immédiatement senti l'âme du projet dessiné, nous ont aidés à obtenir ce résultat final. ”



Les systèmes céramiques ont permis d'interpréter l'architecture contemporaine de la nouvelle entrée.

Le groupe scolaire Jean de la Fontaine à Yssingaux (43) a récemment été restructuré et agrandi. Jean Fargette, architecte de ce programme avec Luc Ségard, explique cette opération complexe où les systèmes céramiques jouent un rôle important.

#### *En quoi les travaux ont-ils consisté ?*

L'établissement n'était plus du tout adapté à sa destination. L'entrée, située au sud, remplissait plusieurs fonctions : elle accueillait les élèves le matin, les livraisons dans la journée et faisait également office de cour de récréation. Pour que les enfants soient seuls à disposer de cet espace, nous avons décidé d'inverser totalement le fonctionnement de l'école. Nous avons donc conçu une entrée sur la façade nord. Elle se compose d'un hall monumental desservant le corps central, l'aile ouest occupée par l'école primaire et l'aile est qui accueille en partie l'école maternelle et en

partie l'école primaire. Le troisième et dernier étage du corps central héberge une unité spécialisée pour les enfants à problèmes.

#### *Il y a donc une partie ancienne et une partie neuve...*

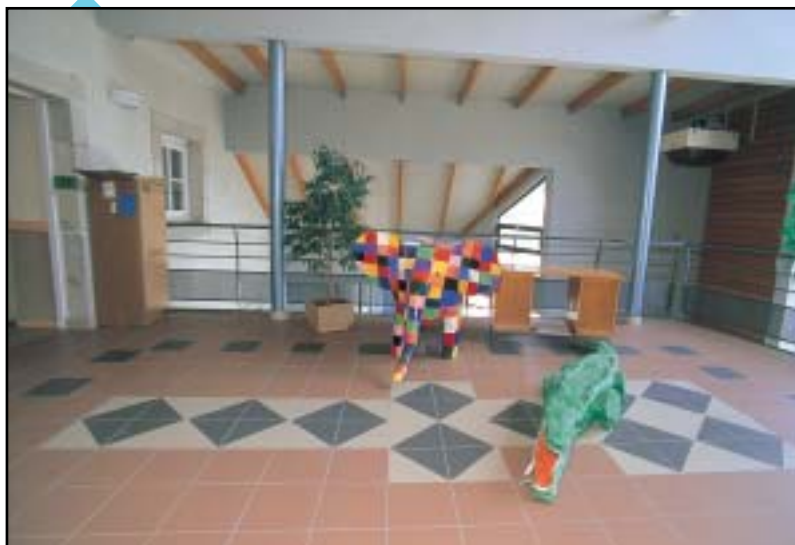
Tout à fait. Nous avons greffé une architecture résolument contemporaine sur un bâtiment datant de la fin du XIXe siècle. Les revêtements céramiques ont contribué à concrétiser cette accroche sur le bâti existant. La pose en damiers est une figure courante de l'architecture classique. Elle nous a permis d'avoir une vision cinématique des sols. C'est ce que nous recherchions. Plutôt que de poser un carrelage de façon banale, nous avons souhaité dynamiser ces surfaces. La pose est tantôt droite, tantôt en diagonale. Nous voulions que les sols soient animés au même titre que nous avons créé une animation par le biais des passerelles, comme suspendues dans l'espace. ▶

Pour la maternelle, nous avons choisi d'autres tonalités plus douces mais à la fois plus marquées, pour tenir compte des enfants de bas âge et aider à leur développement.

*Le sol de l'unité d'aides spécialisées présente un autre motif que les damiers...*  
En effet. Nous voulions que ce balcon soit une cour de récréation pour les enfants en difficulté. Nous avons utilisé les ressources décoratives des revêtements céramiques pour créer une marelle avec laquelle les élèves jouent.

*Quels sont, pour cette réalisation en particulier, les atouts des systèmes céramiques ?*  
D'une part, la facilité et la légèreté d'entretien, et d'autre part, la résistance des matériaux qui nous a permis de concevoir un bâtiment dont la pérennité répond au souhait du maître

La marelle de l'unité d'aides spécialisées.



Les communications plongeantes d'un niveau à l'autre permettent de lire le calpinage du carrelage.

d'ouvrage. Dans cette école, qui reçoit quotidiennement plus de 500 élèves, les locaux sont soumis à des sollicitations extrêmes et les revêtements choisis doivent y résister.

*Le volume du hall d'entrée est important. Les espaces de restauration sont eux aussi revêtus de carrelage. Qu'en est-il de l'acoustique ?*

Les enfants qui évoluent ici ont de 4 à 11 ans, c'est-à-dire l'âge où ils sont très remuants ! Il fallait donc particulièrement soigner la correction acoustique. Elle a été traitée de façon globale dès le début de la conception. Dans le hall, les murs sont revêtus de bois incorporant un feutre acoustique. Les plafonds, dont la face inférieure est perforée, concourent également à la corriger. Dans la cantine, nous avons appliqué les mêmes principes et avons préconisé des piétements de chaises et de tables équipés d'embouts de caoutchouc. Après 4 années d'exercice, Nous sommes pleinement satisfaits et les enseignants aussi. ●



## Les intervenants

**Maître d'ouvrage :** Commune d'Yssingeaux (43)

**Architectes :** Jean Fargette, Le Puy en Velay (63)  
Luc Segard, Yssingeaux (43)

**Economiste :** Bureau BMV, Brives-Charensac (43)

**BET structure :** J.-Claude Usson, Le Puy en Velay (63)



3, rue La Boétie - 75008 Paris

► N° Indigo 0 820 303 350

«Fiches d'informations générales qui ne peuvent en aucune manière remplacer une étude personnalisée adaptée à chaque cas.»  
«Avant toute mise en pratique, l'utilisateur ou le lecteur doit prendre soin de s'assurer de l'actualité des informations contenues dans les présentes fiches.»

OC COM  
Photos : E. Vallée